



Recours pour arnaque lors d'un achat de bien entre particuliers ?

Par **samuel pelletier**, le **01/03/2010 à 12:12**

Bonjour,

je me permets de vous solliciter afin de découvrir s'il existe dans le cas d'achat d'objet ou de bien entre particuliers, via une annonce sur un site internet de vente, une possibilité de se retourner lorsque le produit acheté s'avère de mauvaise qualité et avoir des vices cachés, et que le vendeur refuse toute négociation après la vente.

Pour plus d'information, j'ai acheté à un particulier un moteur pour une maquette d'avion de taille importante, vendu alors comme "neuf". Lors de la réception de l'objet je n'ai rien constaté d'anormal. Cependant, après avoir monté le moteur sur l'avion et l'avoir démarré pour en effectuer le rodage, ce dernier s'est brisé (carter brisé en 3 morceaux moins d'une minute après le démarrage...)

J'ai adressé plusieurs mails au vendeur afin de lui exposer la situation pour que nous convenions d'un arrangement, car je pense qu'il a une responsabilité sur la qualité des produits qu'il vend.

Ce dernier m'a répondu de manière très agressive et ironique que ce n'était pas son problème et que je ne devais plus le déranger (sans quoi il déposerait plainte pour harcèlement), et qu'il n'était pas responsable et que je n'avais qu'à m'adresser au constructeur...

Dans l'impossibilité de discuter avec ce monsieur pour convenir d'un arrangement et ayant le sentiment de m'être bien fait arnaqué, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'indiquer si je dispose de recours quelconque me permettant d'obtenir réparation pour ce préjudice ?

Vous remerciant par avance de votre concours

Bien cordialement,

Samuel

Par **Siro**, le **04/12/2012 à 20:53**

Combien vous a coûté la consultation avocat svp ? Par rapport au prix du moteur de l'avion...

Par **sasou06**, le **07/03/2019** à **15:29**

bonjour, rnJe voulais vous faire part de ce qui m'arrive actuellement, il y a une personne qui me demande de l'argent sur l'application vinted en prétextant que c'est les frais de l'assurance de DHL il me menace est ce possible que c'est une arnaque?

Par **jodelariege**, le **07/03/2019** à **17:46**

bonjour je ne connais pas bien ce site mais je crois comprendre que c'est gratuit non? vous mettez en vente un vêtement et un client vous paye pour l'acheter ou dans l'autre sens...rnle client paye les frais d'envoi....dites nous en plus